CINQUIÈME ANNÉE. — N° 1128

MERCREDI 20 JUIN 1917

Le Bonnet Rouge

BUREAUX : 14, rue Drouot, Paris (9e)

Quotidien Républicain du soir

Le Numéro : Cinq Centimes

TÉLÉPHONE : Central 69-70 et Central 80-62

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Un an : PARIS 20 fr. ; DÉPTS 24 fr. ; ÉTRANGER 32 fr.

Les Étrangers à Paris

Ce sont des habitants modèles, respectueux des lois, et, s'il y a parfois des troubles, ils en sont les victimes et non pas les auteurs

Nous avons appelé chez nous des ouvriers étrangers pour leur demander de faire le travail que les Français mobilisés avaient dû abandonner.

Ces étrangers sont nos invités, nos hôtes. En les priant de venir en France, en leur offrant du travail, nous avons conclu avec eux une sorte de pacte : nous nous sommes engagés à bien les traiter, à ne pas les considérer comme des intrus ou des gêneurs, mais comme des collaborateurs. Ils se sont engagés, eux, à respecter les lois et les usages du pays dans lequel ils venaient gagner leur vie.

Ce traité n'est pas un chiffon de papier. Si les étrangers le respectent, nous n'avons pas le droit de le violer. S'ils ne prêtent pas à la critique, si la police et le gouvernement n'ont pas à se plaindre de leur attitude, nous devons, nous, défendre de prendre contre eux toute mesure qui pourrait paraître une mesure de persécution. Les pouvoirs publics ont le droit et le devoir de s'assurer de leur identité, de la vérifier de temps à autre. Mais, à l'exception de ces précautions qu'impose l'intérêt de la défense nationale et de l'ordre public, les étrangers doivent jouir en France des mêmes libertés que les Français ; ils ont droit aux mêmes égards de la part des pouvoirs publics.

***

Un autre groupe d'étrangers se compose de ceux qui étaient établis à Paris avant la guerre. Ils travaillaient. La guerre venue, ils ont continué à travailler. Ils ont contribué ainsi à la reprise de la vie économique, du maintien de la prospérité industrielle et commerciale du pays. A la mobilisation, on a examiné leur situation. Il y avait de ces étrangers qui, appartenant théoriquement à des nations ennemies, se trouvaient dans la situation des Alsaciens-Lorrains. Légalement Turcs ou Autrichiens, ils étaient, de fait et de cœur, Polonais, Tchèques, Arméniens, etc., et leurs sympathies allaient et vont encore à la France sur laquelle ils ont compté pour libérer du joug ennemi leurs compatriotes. D'autres étaient des Autrichiens, des Allemands, ou des Turcs, ou des Bulgares, mais établis depuis si longtemps en France que la France était devenue leur patrie véritable. On a contrôlé les affirmations de ces gens-là. On s'est assuré que leurs déclarations francophiles étaient sincères et, après enquête, on leur a permis de rester à Paris, de continuer à y travailler.

Ces étrangers, comme les ouvriers accourus à notre appel, depuis la mobilisation, sont sous la protection des pouvoirs publics. Ils ont la parole de la France, qui s'est engagée à les laisser travailler en liberté, à condition qu'ils n'abusent pas de notre hospitalité, qu'ils respectent nos lois, nos usages, et nos sentiments.

***

Que certains de ces étrangers n'aient pas tenu leur parole et se soient mal conduits, c'est un fait que nul ne songe à nier.

Mais ces hôtes ingrats ont été punis. Ils ne tenaient pas leurs promesses : nous étions déliés des nôtres. On les a emprisonnés, expulsés, ou on les garde à vue dans des camps de concentration.

Le gouvernement et la police ont fait leur devoir, traitant chacun comme il le méritait, en pleine connaissance de cause, après enquête.

***

Mais ces mesures particulières n'ont pas satisfait un certain nombre de nos compatriotes.

Des gens dont la presse a exprimé les désirs, en les approuvant, demandent que des mesures d'ensemble soient prises contre tous les étrangers de Paris, qui appartiennent à des nations ennemies.

Pour que ces mesures soient justifiées, il faudrait que les étrangers se soient dans l'ensemble mal conduits.

Les étrangers qui ont été le plus attaqués sont ceux qui habitent dans le quatrième et le onzième arrondissement.

Le onzième arrondissement (Popincourt) se compose des quartiers Saint-Ambroise, Sainte-Marguerite, la Roquette et la Folie-Méricourt.

Un rédacteur du *Bonnet Rouge* s'est présenté au commissariat de chacun de ces quartiers.

Partout il a demandé au commissaire et à ses collaborateurs s'ils avaient à se plaindre des étrangers, si on les voyait souvent au commissariat, comme délinquants, s'ils ne respectaient pas les lois, s'ils choquaient les sentiments de la population, s'ils se dérobaient aux obligations réglementaires — en un mot s'ils étaient, comme on le raconte, une cause de trouble, un élément de désordre.

A la Roquette comme à la Folie-Méricourt, à Saint-Ambroise comme à Sainte-Marguerite, la réponse fut la même :

— Nous n'avons pas à nous plaindre des étrangers ; ils se conduisent bien ; ils ne se font pas remarquer... »

Nous avons procédé à la même enquête dans l'autre arrondissement cité par les chauvins comme abritant le plus grand nombre d'étrangers dangereux : le quatrième arrondissement (Hôtel-de-Ville).

Notre collaborateur s'est rendu à plusieurs reprises aux commissariats de Saint-Merri, de Notre-Dame, de l'Arsenal et de Saint-Gervais.

Pas plus qu'à Popincourt, on n'a à enregistrer la moindre plainte contre les étrangers. Les assurances données par les commissaires à notre rédacteur sont formelles : les étrangers sont des hôtes discrets et tranquilles, respectueux des lois.

Des troubles cependant ont eu lieu, le mois dernier, dans l'un de ces quartiers, à Saint-Gervais. Il y eut des bagarres, des coups, des arrestations. Mais, nous le raconterons un jour avec toutes les précisions utiles, les étrangers n'étaient point les auteurs de ces troubles ; ils en furent les victimes...

Voilà la vérité. Chacun peut la contrôler aisément.

Rien n'impose à la France l'obligation de renoncer à son renom de nation généreuse et hospitalière.

Rien ne nous oblige à exposer à des représailles nos compatriotes restés en pays ennemi.

Les étrangers qui sont à Paris sont nos hôtes : ils sont sacrés, ils doivent le rester.

Georges CLAIRET

André Simon est mort

Nous apprenons la mort, survenue ce matin, d'André Simon, l'excellent artiste des Variétés.

André Simon était un comédien de valeur. Il fit partie longtemps de la troupe de feu Samuel. Ses débuts avaient fait espérer une carrière glorieuse au théâtre. Pourtant, il ne fut jamais titulaire de rôles de premier plan.

Ainsi va la vie qui anéantit les promesses.

C'est avec Prince, dans la série cinématographique des *Rigadin*, qu'André Simon fut plus connu du public. Son air réjoui, son embonpoint comique et son jeu sobre amuseront encore les habitués du cinéma. Et l'émotion sera grande de ses amis lorsqu'ils verront sur l'écran, se mouvoir, rire et faire rire, André Simon qui aura laissé dans le théâtre le souvenir d'un artiste probe et d'un ami sincère. — M. S.

A STOCKHOLM

Stockholm, 18 juin. — Les délégués socialistes tchèques Haberman et Nemec sont arrivés aujourd'hui à Stockholm.

La délégation majoritaire allemande, qui devait rentrer en Allemagne aussitôt après ses délibérations, n'a pas encore quitté la capitale suédoise. Deux seulement de ses membres ont repris le chemin de Berlin. La prolongation du séjour des autres membres de cette délégation, parmi lesquels MM. Scheidemann et David s'explique par la recrudescence des visiteurs socialistes à Stockholm. Le ministre socialiste danois Stauning, qui sert volontiers d'intermédiaire, d'ailleurs impuissant, entre les socialistes belligérants, est revenu ce matin à Stockholm.

Faits divers

— A minuit, Mme Marie Davesne, âgée de 35 ans, demeurant 19, rue Saint-Louis, à Choisy-le-Roi, de passage à Paris, 42, rue de Rivoli, s'est jetée par la fenêtre de sa chambre, située au deuxième étage.

Elle a été immédiatement transportée à l'Hôtel-Dieu, dans un état désespéré.

— Ce matin, vers six heures, la jeune Charlotte Seidzmann, âgée de cinq ans, est tombée, pendant l'absence de ses parents, de la fenêtre d'un logement situé au cinquième étage d'un immeuble de la rue Montorgueil. Relevée immédiatement, elle est morte en arrivant à l'hôpital.

Un Chahut de Lycéens

Le cas du professeur Mertz

Hier après-midi, les abords du Lycée Charlemagne étaient en rumeur.

Trois cents jeunes oisons, leur serviette sous le bras, déambulaient gravement aux cris de : « Conspuez Mertz ! Conspuez Mertz ! »

Certains d'entre eux introduisaient des variantes : « Sale révolutionnaire ! Sans patrie ! » etc...

Un des manifestants, que j'abordai, m'assura que M. Mertz, professeur au lycée Charlemagne, avait prononcé, dans une conférence, des propos pacifistes, et c'était là son crime, la raison des manifestations.

L'*Echo de Paris* avait excité cette jeunesse turbulente le matin même, dans la rubrique : « Les Pacifistes dans l'Enseignement. »

Mais, les potaches s'égarent volontiers, et une affirmation de l'*Echo de Paris* n'est pas, pour nous, parole d'Evangile — si clérical que soit ce journal.

Aussi, avons-nous demandé à l'intéressé, M. Mertz, de nous dire ce qu'il y avait d'exact dans les racontars des manifestants.

— Ma conférence, nous dit le professeur, était strictement privée ; le sujet portait sur les manuels scolaires en usage dans les lycées.

« N'y a-t-il pas dans ces manuels des paroles susceptibles de prêcher la haine entre les nations ? Certains auteurs sont parfois très durs pour nos alliés actuels.

« Quelques-uns font aux Anglais et aux Italiens une réputation de fourberie et d'iniquité.

« Comment éviter la mésintelligence future entre les peuples ?

« Il est faux qu'un de mes auditeurs ait proposé de crier : « Vive la France ! » et non moins faux qu'un autre ait répondu : « — Il n'y a pas de patrie ! »

« J'aurais invité toute l'assistance à protester avec moi contre cette abomination. Voilà tout mon crime. »

Au reste, l'*Echo de Paris* a dû publier ce matin une lettre rectificative de M. Mertz.

Ne manquons pas de noter que le gros des manifestants était composé de petits jeunes gens appartenant aux externats cléricaux du quartier, et qui ne vont au lycée qu'assurés de recevoir, chez les curés, un démenti quotidien aux enseignements des maîtres laïques.

Si l'on avait fermé ces boîtes à curés, — leurs élèves ne viendraient pas semer le trouble dans les lycées et tenter de discréditer les professeurs de notre Université nationale.

Claude CADET.

EN ITALIE

Le Cabinet remanié devant la Chambre

C'est demain que le Parlement italien reprend ses travaux. En prévision des débats politiques qui vont s'engager sur les déclarations du gouvernement, l'animation est très vive à Montecitorio.

Les principaux groupes parlementaires ont tenu ces derniers jours réunion sur réunion.

Déjà de nombreux orateurs, parmi lesquels MM. Corniani, le comte Soderini, du parti catholique ; Faelli, député libéral de Parme, et Treves, député socialiste de Milan, ont annoncé leur intention de participer aux débats.

D'autres nombreuses interventions sont à prévoir.

On assure que M. Boselli se bornera à faire une déclaration très courte après laquelle M. Sonnino exposera longuement les raisons qui ont inspiré sa politique.

En dehors des tendances nettement ministérielles, deux courants s'affirment. D'un côté, le parti interventionniste voudrait reconstituer le cabinet sur des bases plus solides et mène une campagne très énergique en faveur d'un ministère national. D'autre part, les socialistes neutralistes et les anciens éléments « giolittiens » intriguent activement contre le cabinet.

Le groupe libéral de droite se réunira aujourd'hui afin d'arrêter sa ligne de conduite.

Les députés interventionnistes, d'ailleurs, se réuniront à leur tour, tout de suite après la lecture des déclarations du gouvernement.

La majorité de la Chambre semble favorable à un comité secret.

Le groupe réformiste s'est formellement prononcé en faveur de cette initiative.

Rome, 18 juin. — Suivant les journaux, la question de la formation d'un comité de guerre serait portée à la Chambre.

AU SENAT

Rome, 19 juin. — Le sénateur Cocchi a déposé, sur le bureau du Sénat, une demande d'interpellation tendant à connaître les conséquences politiques qu'aura pour l'Italie l'abdication du roi Constantin de Grèce.

LES « RAISONS » ITALIENNES

Rome, 19 juin. — La note italienne en réponse à celle que le gouvernement de Pétrograd adressa récemment à toutes les puissances alliées ne tardera pas à être publiée dans son intégralité. Les raisons qui ont jusqu'ici retardé cet acte diplomatique semblent avoir disparu. Sans pouvoir donner le sens exact de la note, on peut dire qu'elle reste dans le cadre des idées et des raisons développées par les déclarations des autres gouvernements, tout en tenant compte de la situation particulière de l'Italie, telle que l'ont définie le message du roi à M. Wilson et le télégramme de M. Sonnino au ministre des affaires étrangères de Russie.

L'Affaire Hoffmann

Berne, 19 juin. — La nouvelle de la publication des dépêches échangées entre le socialiste Grimm et le conseiller fédéral Hoffmann, est parvenue ce matin au Palais fédéral. C'était justement le soixantième anniversaire de M. Hoffmann et ses collègues venaient de lui offrir, avec leurs félicitations, une gerbe de fleurs. L'émotion fut considérable.

Le Conseil fédéral tint une première séance dans la matinée, M. Hoffmann reconnut l'existence des faits incriminés et revendiqua pour lui seul toutes les responsabilités de son acte. Deux autres séances eurent lieu au cours de l'après-midi ; à la première de ces séances, M. Hoffmann n'assistait pas. Des divergences de vues se sont produites entre les conseillers fédéraux sur la suite qu'il convenait de donner à l'affaire.

Une nouvelle séance eut lieu, à neuf heures et demie du soir. Cependant, le Conseil fédéral reprenait ses délibérations au cours de ce même après-midi.

La nouvelle, qui avait jusque-là été tenue secrète, fut vite connue ; on assure que, de mémoire parlementaire suisse, jamais pareille émotion ne s'était emparée de l'assistance.

De toutes parts se formaient des groupes où l'on commentait l'événement.

Pour connaître plus précisément l'opinion des parlementaires, le Conseil fédéral a décidé de réunir ce matin, à huit heures, les chefs des groupes politiques parlementaires. Hier soir, le bruit de la démission de M. Hoffmann courait avec persistance.

UN DEMENTI

Le journal socialiste de Berne « Die Berner Tagwach », dont Grimm est le directeur, se refuse, dans son numéro du 18 juin (soir), à considérer comme vraie la nouvelle de l'expulsion de Grimm. Le journal socialiste traite d'insolent mensonge l'affirmation que Grimm était un agent de l'Allemagne et met le gouvernement provisoire russe au défi de soutenir cette calomnie par des arguments décisifs.

COMMUNIQUÉS OFFICIELS

1052e JOUR DE LA GUERRE

En Champagne, la lutte d'artillerie a été violente entre le mont Blond et le mont Cornillet. Une forte contre-attaque allemande, sur les positions que nous avons conquises hier dans cette région, a été brisée par nos feux.

L'ennemi a subi des pertes sérieuses et a laissé de nouveaux prisonniers entre nos mains.

Des tentatives ennemies sur nos petits postes au nord de Saint-Quentin et vers la tranchée de Calonne ont échoué. Rencontres de patrouilles en forêt de Parroy. Nous avons fait quelques prisonniers, dont un officier.

La Guerre Sous-Marine

L'« Anjou », un des bâtiments chargés de la destruction des mines flottantes dans le golfe de Gascogne, a heurté une de ces mines et sombré le 17 juin.

Sept hommes de l'équipage ont été tués par l'explosion.

Dans la journée du 15 juin, un vapeur français a eu un engagement au canon avec un sous-marin dans la Méditerranée, au large de la côte d'Espagne. Le sous-marin s'est immergé.

En Grèce

DEPART...

Athènes, 19 juin. — On apprend que devant l'attitude franchement hostile des habitants de Janina, les trois députés royalistes d'Epire ont dû quitter la ville pour chercher un refuge dans la Vieille-Grèce. Sur leur passage, ils ont été hués par la population.

A VOLO

Athènes, 19 juin. — Voici les nouvelles qui arrivent de Volo sur l'entrée des troupes alliées dans la ville :

« Les contingents français qui ont, dès leur arrivée, défilé dans les rues, ont été accueillis avec grand enthousiasme par la population. Deux jours plus tard arrivaient par Larissa, les députés venizelistes de la ville et, le lendemain, avait lieu une imposante manifestation en faveur de l'Entente et de M. Venizelos. La foule se rendit à l'église, où un *Te Deum* fut chanté. Toutes les rues de Volo étaient pavoisées de drapeaux français. La satisfaction est aussi vive dans les villages voisins de Pelion et d'Alusire.

Le Cabinet Esterhazy

ET L'OPPOSITION

Lausanne, 19 juin. — Le nouveau ministère hongrois se présentera aujourd'hui devant le Parlement.

Le président du conseil, comte Esterhazy, y donnera lecture de la déclaration gouvernementale, qui aura trait, notamment, au compromis économique avec l'Allemagne, à la politique intérieure et extérieure et à la situation actuelle de la guerre.

Le comte Tisza s'est fait inscrire pour prendre la parole, au nom de l'opposition.

Cette session, qui durera environ une huitaine de jours, promet de grosses difficultés au nouveau gouvernement.

On prévoit généralement qu'il aura du mal à se maintenir au pouvoir. C'est ainsi que dans de nombreux milieux politiques viennois, on déclare que les jours du ministère actuel sont comptés.

D'autre part, les membres du parti polonais ne cachent pas leur intention de faire tous leurs efforts pour renverser le cabinet. On envisage même comme possible cette éventualité pour vendredi prochain. (L'*Information.*)

A LA COMMISSION DU BUDGET

Genève, 19 juin. — Lors du vote du budget à la commission du Reichrath, le gouvernement n'a obtenu que 19 voix contre 52 à l'opposition.

LE RECRUTEMENT DES FRANÇAIS EN AMERIQUE

Washington, 18 juin. — Dans les milieux officiels, on déclare que le gouvernement des Etats-Unis publiera un décret-loi, par lequel les représentants diplomatiques et consulaires de la France en Amérique seront autorisés à assurer le recrutement des Français résidant aux Etats-Unis et n'ayant pas encore répondu à l'appel de la mère-patrie. (*Radio.*)

L'Agitation en Espagne

LE MANIFESTE DE LA VILLE DE CORDOUE

Madrid, 18 juin (retardée dans la transmission). — La ville de Cordoue adresse à la nation le manifeste suivant signé par des personnes appartenant à toutes les classes de la société :

« La vie de la Patrie exige une complète rénovation. Nous estimons inutile que l'on nous fasse des promesses qui ne sont jamais tenues, ou que l'on promulgue des lois nouvelles destinées à rester lettre morte. Ce dont nous avons besoin, ce sont des hommes nouveaux apportant de nouveaux procédés de gouvernement. Nous voulons des hommes dont la conscience soit nette et capables d'assurer la reconstitution nationale. Nous invitons tous nos concitoyens à parler haut et clair. » — (*Radio.*)

M. DATO PARLE DE DISSOLUTION

Madrid, 18 juin (retardée dans la transmission). — Commentant la politique du président du conseil, le *Heraldo*, de Madrid, s'exprime ainsi :

« La déclaration de M. Dato, en arrivant au pouvoir, nous faisait savoir que, pour le moment, il n'avait pas l'intention de dissoudre les Chambres, ce qui avait produit sur l'opinion publique une impression favorable.

Aujourd'hui, le président du conseil a rappelé aux journalistes que son entrée au pouvoir impliquait son droit de recourir, si nécessaire, à un décret de dissolution. — (*Radio.*)

LE BLOC DES GAUCHES

Les journaux de tendance avancée constatent que la formation du bloc des gauches est accueillie partout, dans les provinces, avec un grand enthousiasme.

Les leaders des partis réformiste, républicain, radical et socialiste, annoncent qu'ils ont reçu de nombreux télégrammes d'adhésion. — (*Radio.*)

LES MINEURS RAPPELES

Les mineurs sont rappelés d'urgence depuis quelques jours. Mis « en sursis d'appel jusqu'à nouvel ordre », ils sont dirigés sur le dépôt du 2e cuirassiers à Paris, où ils sont désarmés et renvoyés, sans retard, sur les centres houillers.

UN RIVAL DU « VORWAERTS »

Lausanne, 19 juin. — La *Gazette de l'Allemagne du Sud* annonce que le parti socialiste indépendant a décidé la publication à Berlin d'un journal quotidien, chargé de la défense des intérêts de ce parti.

Un capital de 2 millions de mark a été souscrit dans ce but. — (*Information.*)

LE PROCES VON GERLACH

Rome, 19 juin. — On annonce que la sentence dans le procès de haute trahison, intenté à Mgr von Gerlach et consorts, sera prononcée samedi prochain.

A BATONS ROMPUS

M. Tout-le-Monde. — En tout cas, le moral est bon.

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Vous ne devez pas en douter. Les journaux en font foi.

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Vous avez tôt fait de dire : « Bourreurs de crânes ». Pourtant, vous ne pouvez nier que l'abdication de Constantin n'avance terriblement nos affaires.

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — J'admets que vous n'entendez rien à la politique étrangère en général et à l'imbroglio grec en particulier. Mais, supposez que le kaiser, à son tour, abdique...

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Pardon, ce n'est pas tant ridicule que vous le croyez. Supposez donc que le kaiser abdique. Immédiatement, les junkers et le parti militariste allemand suivent leur empereur et la paix est signée.

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Certes, ce ne serait pas une paix imposée par nos armes, mais ce serait tout de même une victoire.

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Certes, je vogue, ici, dans le domaine de l'impossible. Revenons à la réalité. Je vous disais tout à l'heure que le moral est bon. Je maintiens mon dire. Les grèves sont heureusement terminées. Nous ne voyons plus défiler sur les boulevards ces longs cortèges de midinettes gracieuses, oui-dà, mais.....

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Bien entendu, ce

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Vous faites erreur, mon cher monsieur. S'il y avait des

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Parfaitement, monsieur, l'arrière est calme. Quant à

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — N'en doutez pas. Hier encore, je lisais que, sur un certain point du front, nos soldats avaient agité de petits drapeaux américains au nez des Boches. Ha ! ha ! n'est-ce pas une preuve ?

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Quel résultat immédiat apporte l'Amérique ?... Et la li-

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — En tout cas, elles

. . . . . .

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Les autres

. . . . . .

Censuré

Et les permissions, qu'en faites-vous ?

M. Personne. — .....

M. Tout-le-Monde. — Voyez ! vous êtes

. . . . . .

M. Personne. — Oui, le .....

. . . . . .

Censuré

Monsieur BADIN.

AU PARLEMENT

Une Interpellation sur le Gaz

M. Viollette, ministre du ravitaillement, sera cet après-midi interpellé sur les décrets pris par lui en ce qui concerne la restriction du gaz.

C'est M. Emile Constant, député de la Gironde, qui ouvrira la discussion. On entendra M. Puech, au nom des députés de Paris et M. Leredu au nom de ceux de Seine-et-Oise.

Les députés de la Seine seraient, paraît-il, décidés à montrer leur mécontentement en votant contre M. Viollette.

C'est la décision prise par eux avant de l'avoir entendu. Ils changeront problement d'avis au moment de mettre leur bulletin dans l'urne.

La Présidence de la Commission de l'Armée

La Commission de l'armée procède, aujourd'hui, à l'élection de son président, en remplacement de M. Noulens, nommé ambassadeur à Pétrograd.

Les candidats sont nombreux. Tout d'abord, notre ami Victor Dalbiez est présenté par les démocrates.

Son élection serait assurée si tous les membres appartenant au parti radical faisaient leur devoir. Mais la jalousie empêche quelquefois de voter pour un membre de son parti. Il faut le déplorer, et ne pas hésiter à combattre ceux qui enfreignent ainsi la discipline.

En second lieu, M. Paul Bourely.

Ce qui le caractérise, c'est qu'il est le candidat des droites : de M. Millerand et de M. Etienne.

Depuis trois ans, il a peu fait parler de lui à la commission.

Il n'a présenté aucun rapport, pris part à aucun débat.

Il est docile et vote pour tous les gouvernements. Ses chances sont appréciables en raison même de son effacement. Le troisième candidat est M. Henry Paté. Il a déjà subi deux échecs. Il fut battu par M. Maginot en janvier et plus récemment par M. Noulens. C'est un travailleur acharné. Il présente des rapports sur toutes les questions militaires.

N'a pu se voir pardonner par les socialistes d'avoir rapporté la loi de trois ans.

Le quatrième est M. Paul Benazet. C'est un spécialiste des questions militaires. Il les a traitées toutes indifféremment. Le député de l'Indre croit pouvoir résoudre tous les problèmes.

Enfin, le cinquième est M. Ossola. Jeune et ardent, a comme titre principal d'avoir été l'auteur du rapport sur la récupération des réformés et exemptés.

Parmi ces candidats, notre ami Victor Dalbiez est le seul qui ne soit pas décoré de la Légion d'honneur.

M. Paul Bourely a obtenu cette distinction comme chef de cabinet de ministre.

M. Paté, M. Bénazet, M. Ossola l'ont reçu pendant la guerre.

M. Bénazet et M. Ossola ont même la Croix de guerre.

Selon toutes probabilités, la lutte se circonscrira entre M. V. Dalbiez et M. Paul Bourély.

La Procédure de revision en Conseil de Guerre

En fin de séance, M. Paul-Meunier demandera à nouveau à la Chambre de fixer la date de son interpellation sur les modifications apportées à la procédure de revision en ce qui concerne les condamnés des conseils de guerre.

Les débats sur ce sujet d'actualité pourront être mouvementés.

M. Renaudel, au nom du parti socialiste, appuiera la demande du député de l'Aube.

La Question des Loyers

M. Edouard Ignace s'étant laissé circonvenir par M. Henry Chéron, va insister avec énergie pour voir maintenir à l'ordre du jour la question des loyers.

« Il faut, dit-il, la résoudre. C'est essentiel. »

Il ne donne aucune raison valable.

Il menace d'abandonner le rapport, s'il n'a pas ratification.

C'est de l'inconscience politique, car à l'heure actuelle il est nécessaire de maintenir l'ordre public. Ce n'est pas la suppression du moratorium qui y aiderait. Nos amis Arthur Levasseur et Pierre Laval essaieront de démontrer à la Chambre qu'il n'est pas admissible de discuter les loyers avant la loi sur les pupilles de la nation.

L'assemblée se laissera-t-elle convaincre ? Il faut l'espérer.

En tous cas, que les locataires se rassurent si la loi des loyers était discutée, leur juste cause serait énergiquement défendue.

Bourse de Paris

Fonds d'Etat : Français, 3 p. 100, 60.25 ; 5 p. 100, 88.15 ; 3 p. 100 amort., 71.15. — Serbe, 5 p. 100 1913, 65.25.

Actions diverses : Est, 755. — Midi, 916. — Orléans, 1.115. — Suez, 4.400. — Distribution, 371. — Téléphones, 465. — Aciéries de France, 961. — Fives-Lille, 760. — Caoutchoucs, 190.

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis en conseil ce matin, à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré. Ils se sont entretenus de la situation diplomatique, militaire, navale et économique.

Le ministre de l'intérieur a fait signer un important mouvement administratif.

Au Jour le Jour

Le Godillot National

Au temps de mon enfance, j'avais été frappé par l'histoire que l'on m'avait contée du mendiant trouvé mort sur une paillasse contenant une fortune. La peste soit des avares et des avaricieux! Mais j'ai ouï dire, depuis, que bien des gens dépérissaient à côté d'un trésor, par paresse, par manque d'initiative. Serons-nous de ceux-là? Je n'ai point la prétention de vous apprendre une sensationnelle nouvelle en vous confiant que le prix des chaussures a, depuis le début de la guerre, doublé. Votre bottier — ou votre bouif — s'est chargé de vous enfoncer cette idée dans la tête. Pour remédier à cette hausse croissante des chaussures, on a proposé l'institution d'une « chaussure nationale ».

Cette création s'impose-t-elle, manque-t-on vraiment de cuir? Car c'est une vérité première que les chaussures se fabriquent avec du cuir. Mon bottier est un homme aimable, instruit, et qui n'aime à parler que de ce qu'il connaît. Il ne réussira pas... Voici ce qu'il m'a déclaré:

— Du cuir! Mais, monsieur, c'est inimaginable qu'on en manque... Je ne fais point allusion à ceux des nouveaux riches ; vous me crieriez : *ne sutor ultra crepidam !* Mais sapristi, jamais on n'a tant abattu d'animaux que depuis la guerre. On peut estimer à peu près à 2.000 le nombre des bestiaux qu'on tue chaque jour à l'arrière du front. Ce n'est point négligeable, et vous avouerez qu'avec le cuir de ces bœufs et de ces veaux, sans compter celui des chevaux, il y a de quoi fabriquer une quantité raisonnable de godillots.

— Pourquoi n'en fabrique-t-on pas?

— Eh! bien, voilà; il faut travailler, et c'est parfois bien plus simple d'enfouir simplement la dépouille de la bête. Cela arrive. D'autre part, les peaux qui échappent à cet enfouissement sont la propriété de l'Intendance, qui confectionne des brodequins de troupes. Il en existe actuellement un stock de réserve de 4 millions de paires. Pourquoi ne met-on pas du cuir à la disposition des cordonniers civils? Cela éviterait cette chaussure nationale dont on a parlé...

— Vous n'en êtes point partisan?

— Je suis bottier, monsieur. Quand une jeune femme au fin mollet ganté dans des bas de soie noire viendra m'acheter une paire de chaussures, devrai-je lui donner les mêmes ribouis que je vendrais à une matrone hommasse et tétonnière? Non, monsieur, respectons donc la liberté du commerce. Adopter la chaussure nationale? Mais pourquoi pas, alors, décréter que toutes les Parisiennes porteront désormais un uniforme de petites pensionnaires?

— Eh! là, monsieur le bottier, rappelez-vous l'adage latin!

Julien SOREL.

Une Mission Russe prend une purge

Ce n'est là ni le titre d'un film comique, ni celui d'une farce ou d'un vaudeville, mais d'une histoire authentique.

Par une de ces après-midi caniculaires, les officiers de la mission russe à Paris, qui gîtent dans un vaste immeuble de l'avenue Victor-Hugo, ressentent cruellement les atteintes de la soif. Remédier à ce mal est chose facile.

Un lieutenant manda Fedodow, un petit moujick de dix-huit ans, fort débrouillard, qui, malheureusement, comme ses maîtres, d'ailleurs, n'articule que très difficilement les mots de français usuels qu'on lui enseigne chaque jour.

Il put comprendre néanmoins qu'on le priait d'aller au café d'à-côté chercher cinq bouteilles de limonade.

Le débitant étant dépourvu du liquide désiré, proposa à Fedodow de le tirer de peine ; il l'envoya chez le pharmacien voisin.

Celui-ci, sans hésiter, remit au commissionnaire de la mission cinq bouteilles de cette limonade spéciale aux pharmaciens et qui a le don de nettoyer les intestins des malades.

Fièrement, Fedodow rapporta aux officiers les flacons qu'il venait d'acheter et ceux-ci dégustèrent avec joie la limonade trouvée, paraît-il, délicieuse.

Mais une demi-heure après, ce haut personnel de la mission avait aussi soif qu'avant ; au bout d'une heure, ce fut la ruée vers les W.-C. Les officiers crurent être empoisonnés ; ils allaient mander en hâte un médecin, quand le colonel S... arriva. On lui apporta une des bouteilles. Il lut l'étiquette et l'éclat de rire qui partit de sa gorge rassura de suite ses collaborateurs auxquels il expliqua qu'un débitant farceur venait de leur administrer une excellente purgation, ce qui, par ces fortes chaleurs, ne nuit jamais à la santé.

Les officiers jurèrent néanmoins de ne plus confier la moindre mission de confiance au petit Fedodow. — R. VERVEUX.

Les Recoltes

De Grenoble, nous recevons une lettre nous informant que la récolte est, cette année, par suite des chaleurs, particulièrement précoce. Aussi, une grande anxiété persiste chez les cultivateurs et les distillateurs qui attendent toujours de l'Etat l'alcool nécessaire à leur industrie, et qui leur fut promis il y a déjà quelque temps.

Mais si la récolte est en avance, les formalités administratives ne suivent pas le soleil ; c'est pourquoi les détenteurs d'alcool n'ont pas l'autorisation de livrer la marchandise, qu'avec impatience attendent les intéressés. Si l'autorisation n'est pas immédiatement donnée, la récolte de fruits et tout ce qui touche à la conservation sera perdu.

Ce regrettable état de choses n'est pas particulier à la récolte de Grenoble. De Chalon-sur-Saône, de la Côte-d'Or, de Maine-et-Loire, les mêmes doléances nous parviennent. Des intérêts considérables sont compromis par une simple formalité. Ce serait un véritable désastre si les bureaux tardaient plus longtemps à accorder ce qu'ils doivent nécessairement accorder un jour.

Le Sucre

Le Syndicat de l'Epicerie française nous prévient que le sucre destiné aux ménagères pour la fabrication de leurs confitures, sera du sucre roux, délivrable seulement contre remise de tickets spéciaux dans le courant de la semaine prochaine. Le public est donc invité à patienter.

15e Concours Lépine

Le 15e Concours Lépine, organisé par l'Association des petits fabricants et inventeurs français, aura lieu cette année, du 10 août au 9 octobre, aux Salles du Jeu de Paume et leurs dépendances, dans le jardin des Tuileries.

Cette manifestation, tous les ans plus considérable, fournit aux inventeurs et fabricants l'occasion de faire connaître le produit de leur imagination, et, par le certificat de garantie remis à ceux qui en font la demande, protège en France les inventions sans aucun frais, pendant douze mois, avant la prise facultative du brevet définitif.

Le concours s'adresse à toutes les branches de l'industrie. Il est ouvert aux artisans de toutes les professions : métaux, bois, cuir, papier, céramique, tissus, etc., à l'exclusion des produits d'entretien et d'alimentation.

Art et Esthétique

Marcel Lenoir l'Excessif

Le peintre Marcel Lenoir fut, toute sa vie, un excessif aux excès toujours banals et prévus. Les gestes guignolesques du Sâr Peladan obsédaient ce pauvre Marcel Lenoir. Et il revêtait un étrange harnachement prétentieux et pas drôle. Quand il se promenait dans les rues de Montparnasse, les gens, derrière lui, faisaient un monôme.

Les excès, en matière de mode, n'étaient pas les seuls. Il donna dans le mysticisme, parce qu'il voulait sentir le vertige d'idées et de sentiments excessifs. Mais Marcel Lenoir fut rébarbatif, toujours, à digérer les idées. Son mysticisme, une salade de lieux communs, était vide, laborieusement composé, sans issue aucune, et très stérile, au point de vue artistique. Il ameutait le monde autour de ses états d'âme. Il écrivit un grand nombre de manifestes.

Aux excès du costume, aux excès esthétiques aux excès mystiques, Marcel Lenoir vient de joindre des excès passionnels. Il eut des amours tragiques, conformes au romantisme organisé de toute sa vie. Une bonne amie à l'âme excessive a tiré sur l'artiste deux balles de revolver.

Marcel Lenoir est hors de danger. C'est heureux. Malgré son idéalisme enfantin et ses mauvaises conceptions artistiques, Marcel Lenoir a du talent.

Je n'aime guère les sujets de ses toiles, ces éternels motifs où le Christ apparaît entre des gens en veston et des pitres à accordéon ! Lenoir se souvient trop de James Ensor. Il s'est mal assimilé l'humour équivoque de cet artiste, son diabolisme, son sadisme et sa puérilité.

Mais la banalité de ses sujets et l'ennui de sa composition n'empêchent pas Lenoir d'être un merveilleux coloriste.

Ses couleurs pleines et claironnantes n'ont d'ailleurs aucun mystère. La palette de Marcel Lenoir n'est pas faite du tout pour exprimer un mysticisme malade. Sa palette est supérieure à ses idées esthétiques. C'est une fanfare lumineuse et joyeuse. — Georges AXEL.

Tous les Sports

ATHLETISME

Dimanche dernier, l'active *Etoile Sportive de Villejuif* faisait disputer le prix A. Boidet, épreuve avec classement par addition de points.

De nombreux concurrents s'étaient fait inscrire et les différentes épreuves disputées donnèrent lieu à de jolies luttes.

Les deux premiers du classement, Raivard et L. Chapuis, rivalisèrent de courage et d'endurance.

Voici les résultats :

100 mètres, 3 séries. — Finale des 1res : 1. Jallon, 12 s. 3/5 ; 2. L. Chapuis ; 3. Ravard.

Finale des 2e : 1. Madeleine, 2. Bigoul, 3. Bouscayrol.

Finale des 3e et 4e : 1. Marineau, 2. E. Chapuis, 3. Messuer, 4. Labarre, 5. Doutzenberg

400 mètres. — 1. Raivard et L. Chapuis, 3. Messner, 4. Madeleine, 5. Bouscayrol, 6. Labarre, 7. E. Chapuis, 8. Jallon, 9. Bigaul, 10. Doutzenberg, 11, Marineau.

800 mètres. — 1. L. Chapuis et Raivard, 3. Messner, 4. Labarre, 5. Bigaul, 6. Marineau, 7. E. Chapuis, 8. Doutzenberg, 9. Jallon, Madeleine et Bouscayrol.

3.000 mètres. — 1. Raivard, 2. L. Chapuis, 3. Messner, 4. Labarre, 5. Bigaul, 6. E. Chapuis, 7. Doutzenberg, 8. Marineau, etc., etc.

Saut en longueur avec élan. — 1. Raivard, 4 m. 80 ; 2. L. Chapuis ; 3. Jallon, 4 m. 58 ; 4. Labarre, 5. Bigaul, etc.

Saut en hauteur avec élan. — 1. Raivard, 1 m 40 ; 2. L. Chapuis, E. Chapuis et Labarre, 5. Bigaul, etc.

Classement général. — 1. Raivard, 8 p. ; 2. L. Chapuis, 10 p. ; 3. Labarre, 30 p. ; 4 Messner, 32 p. ; 5. Bigaul, 33 p. ; 6. E. Chapuis, 37 p. ; 7. Jallon, 42 p. ; 8. Marineau, 47 p. ; 9. Madeleine, 48 p. ; 10. Bouscayrol, 48 p. ; 11. Doutzenberg, 48 p.

CYCLISME

Le Velo-Club de Levallois organise pour dimanche prochain une course cycliste sur le circuit de Trappes, réservée aux coureurs licenciés de l'U. V. F. (A et B), et une autre sur le même parcours pour les licenciés B.

Les engagements pour ces deux épreuves seront reçus à l'U. V. F., 24, boulevard Poissonnière, jusqu'au samedi 23 juin, 6 heures.

A. Bontemps.

Quartier Latin

Le Cercle des Etudiants alliés, groupement d'expansion intellectuelle, vient de constituer son Comité français : R. Savard, président ; Mlle Jeanne Guiot et M. Garçon, vice-présidents; Jean Finelle, secrétaire général et administrateur délégué ; G. Chérion, secrétaire adjoint. Trésorier : Barquisseau.

L'Etablissement Thermal d'ENGHIEN-LES-BAINS, qui a effectué sa réouverture le 9 avril dernier, restera ouvert toute la saison et tous les services fonctionneront avec leur habituelle perfection.

AVIS au Public

Dans le but d'enrayer la spéculation et la vente de ses Laits concentrés à des prix exagérés,

LA SOCIÉTÉ

NESTLÉ

a l'honneur d'informer le public consommateur qu'elle a fixé les prix suivants pour la vente au détail :

Lait concentré sucré : 1f65 la boîte
» » **non sucré : 1f60** »

Les frais spéciaux (port, camionnage, taxes d'octroi, etc.) que les détaillants ont quelquefois à leur charge peuvent justifier, dans certains cas, une majoration des prix; toutefois cette majoration ne saurait excéder 0.20 cent. par boîte.

La Mobilisation des vieux "Auxis"

Laissez-les à leur résidence habituelle

Il faut, par tous les moyens légitimes, faciliter la reprise des affaires, — tout le monde est d'accord là-dessus.

La défense nationale exige que nombre de commerçants et d'industriels soient mobilisés. Mais, parmi ces mobilisés, il en est qui peuvent, tout en remplissant leur devoir militaire, continuer à vaquer à leurs affaires, ne pas abandonner la direction de leurs entreprises.

Il suffit que l'autorité militaire les maintienne dans la ville où est leur commerce ou leur industrie, toutes les fois que ce maintien est compatible avec les exigences de la défense nationale.

On a décidé, dans cette pensée, que les soldats de l'auxiliaire, qui n'ont pas à être expédiés au front, surtout quand ils appartiennent à de vieilles classes, seraient mobilisés aussi près que possible de leur domicile habituel.

Cette décision est fort heureuse.

Malheureusement, elle est restée lettre morte pour un trop grand nombre de bureaux de recrutement. Certains officiers l'ignorent, ou feignent de l'ignorer, et l'on voit encore trop d'auxiliaires expédiés sans nécessité loin de leur résidence, c'est-à-dire condamnés à abandonner la direction de leurs affaires, à laisser péréclíter leurs entreprises, souvent même à les suspendre.

On nous signale, par exemple, — et ce n'est pas un cas isolé, — un auxiliaire de la classe 97 qui habite Paris depuis vingt-cinq ans, et qui a été mobilisé à Bourges. C'est en vain qu'il a plusieurs fois demandé, par la voie hiérarchique, de bénéficier des circulaires qui concernent les hommes dans sa situation.

Les circulaires doivent être appliquées, ou, si c'est nécessaire, renouvelées.

On peut et on doit mobiliser dans leur résidence habituelle tout au moins les auxiliaires de l'armée territoriale de la classe 1900 et des classes antérieures.

Nous osons espérer que le ministre de la guerre assurera l'observation de cette règle, inspirée de l'intérêt public.

CAELIUS.

On lit...

Commençons plutôt par ce qu'on ne lit pas...

C'est aujourd'hui un article de M. Henry Berenger, dans *Paris-Midi*, qui paraît (?) tout en blanc sous ce titre : « Le retour des vieilles classes ».

Quand, avec toutes les classes, reviendra la liberté d'écrire ?

L'opinion de Constantin

L'envoyé spécial du *Journal* en Orient, M. Edouard Helsey, rapporte que le roi Constantin aurait dit, le 11 mai dernier, à deux Américains qui l'interviewaient :

Au mois de juillet, au plus tard, l'Allemagne fera des propositions de paix que les gouvernements de l'Entente ne pourront plus refuser de discuter. Les peuples sont las de la guerre. Il faudra traiter.

Devons-nous attacher créance aux prédictions de ce moderne Cassandre ?

Attendons.

Les majoritaires allemands et l'Alsace-Lorraine

La presse réactionnaire pensait accabler les socialistes français et les républicains en « révélant » la pensée profonde de Scheidemann et des majoritaires allemands.

A Stockholm, Scheidemann et ses amis se sont prononcés contre le retour de l'Alsace-Lorraine à la France. Ils veulent que les deux provinces obtiennent leur autonomie, mais en restant dans l'Empire.

Ces « révélations ne nous apprennent rien.

On connait depuis le début de la guerre les sentiments de Scheidemann, et autres « social-patriotes » qui ne représentent pas plus le socialisme ou le peuple allemand que nos majoritaires de l'extrême droite du parti socialiste — ne nommons personne ! — ne représentent le peuple socialiste de France.

Notre ami M. Jean Longuet, député socialiste de la Seine et l'un des *leaders* de l'ancienne « minorité », devenue « majorité », dit à ce sujet dans le *Pays*:

Mais qu'ont dit les majoritaires allemands à Stockholm ? Ce qu'ils n'ont pas cessé de soutenir depuis trois ans, sans qu'on puisse prétendre qu'ils aient en quoi que ce soit accentué ou modifié leur thèse. Il faut être aussi ignorant des choses dont il parle avec une extraordinaire suffisance, pour soutenir comme M. Beaunier que leurs déclarations sont le résultat d'un dépit, d'une « impertinence ».

Et voici quelques précisions qu'il n'est pas inutile de rappeler :

Leurs déclarations — comme toute leur politique depuis le 4 août 1914 — peuvent se ramener à deux ordres d'idées.

D'une part, ils s'opposent aux annexionnistes de tout ordre que compte l'Empire, depuis les pangermanistes jusqu'aux libéraux, en passant par le centre catholique. Ils déclarent nettement qu'ils s'élèvent contre « toute saisie de territoire par la violence ». Ils demandent, là même où « l'indépendance ne pourra leur être accordée » — que les populations étrangères obtiennent « leur autonomie culturelle » avec le droit d'employer leur langue et de maintenir leur civilisation. Ils se prononcent sans aucune restriction ou réserve pour que la Belgique et la Serbie recouvrent leur indépendance.

M. Longuet dit encore :

Quelles que soient les graves critiques que soulève par ailleurs leur point de vue, il n'est pas possible à un observateur de bonne foi de méconnaître que, sur ces questions si graves, les majoritaires de la Social-Démocratie *s'opposent à tous les autres partis de l'Empire* et qu'on ne peut, sans la plus extrême mauvaise foi, les assimiler à leurs pires ennemis, les Reventlow et autres pangermanistes, qui disent exactement le contraire, réclamant l'annexion de la Belgique et de la Serbie, le bassin de Briey, des indemnités de guerre formidables.

C'est apporter également une audacieuse contre-vérité que de soutenir que les Social-Démocrates majoritaires ne renoncent aux annexions que depuis « l'insuccès éclatant de leur pays ». Dès le 4 août 1914, en votant les crédits, ils proclamaient leur opposition à toute politique de conquête. *Ils n'ont jamais cessé de le faire depuis.*

Quant à l'Alsace-Lorraine :

Les thèses qu'ils ont soutenues à cet égard devant Branting, Husmans, Troelstra, sont celles qu'ils ont toujours défendues — et en particulier celles qu'avec beaucoup d'habileté et aussi de mauvaise foi leur interprète, Hermann Wendel, a développées dans son étude sur la question d'Alsace-Lorraine.

Leur système est simple. *Ils éludent le problème fondamental : celui qui ne pourra pas ne pas se poser devant la Conférence internationale* réunie en session plénière — *et qui nécessairement se résoudra contre eux.* Affectant de ne plus attacher d'importance aux protestations immortelles que le 9 septembre 1870 Karl Marx élevait dans le Manifeste de l'Association Internationale des Travailleurs ; que le 28 novembre 1870, Wilhelm Liebknecht et Auguste Bebel faisaient entendre dans le Reichstag — contre la violation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, commise par Bismarck et de Moltke, ils prétendent dresser en postulat indiscutable le *fait accompli* il y a 47 ans.

Ce n'est pas une raison pour ne pas aller à Stockholm.

A Stockholm, il n'y aura pas que des Français et des majoritaires allemands. Il y aura, pour les départager, d'autres socialistes.

En face des prétentions des majoritaires allemands proclamant que, pour l'Alsace-Lorraine, suivant la célèbre et scélérate parole du président Delegorgue, « la question ne sera pas posée », nous sommes tranquilles sur la réponse que feront les socialistes des autres pays alliés ou neutres ; même parmi les socialistes des pays avec lesquels nous sommes en guerre, il en est au moins deux qui s'élèveraient contre la thèse de Scheidemann. Ceux de Hongrie l'ont déjà courageusement fait, et ceux qui, hier, les accusaient de « complaisance pour leur gouvernement » ont ensuite niaisement voulu tirer parti des attaques dont ils étaient l'objet dans leur pays — où on les menace de procès pour haute trahison.

Plus que jamais il faut aller à Stockholm.

CAIUS.

Nécrologie

Notre collaborateur Georges Bazile vient d'être de nouveau cruellement frappé dans ses affections. Sept semaines après la mort de sa femme, il perd son jeune enfant.

La mort, dans l'année, lui a ravi son père, son fils, sa femme et son second enfant.

Nous nous associons de tout cœur à son chagrin et lui présentons ici l'assurance de nos bien sincères condoléances.

—Nous apprenons la mort du caporal Marcel de Ricard, fils de Xavier de Ricard, petit-fils du général de Ricard. Marcel de Ricard, tué aux armées, était âgé de 21 ans. Nous adressons à sa mère affligée, Mme Xavier de Ricard, nos condoléances émues.

Les Réunions

— La réunion générale de l'*Algérienne* qui aura lieu demain, à 5 heures, salle des fêtes des Ingénieurs civils, 19, rue Blanche, traitera tout particulièrement de la question du Ramadan ou jeûne des Arabes.

Communiqués

— La Chambre syndicale des commissionnaires exportateurs et importateurs de France a, au cours de son assemblée générale, étudié la question des restrictions d'importatoins. Elle a nommé une commission de trois membres chargée de soumettre aux ministres du ravitaillement ses réclamations.

S'abonner au BONNET ROUGE, *c'est s'assurer contre la réaction.*

Pilules Trajan

Guérison radicale des maladies de la peau

Grâce à la nouvelle et merveilleuse découverte d'un célèbre spécialiste des *maladies de la peau*, le règne de ces *indésirables* est fini.

L'ECZÉMA, l'HERPÈS, l'ACNÉ, les DARTRES, les BOUTONS, l'ERYTHÈME, les ROUGEURS, les PLAIES VARIQUEUSES et toute la longue kyrielle de ces irritantes affections qui ne nous laissent pas un instant de répit, tout cela a vécu.

Plus de pommades, plus d'onguents salissants et encombrants.

Une boîte de PILULES TRAJAN dans la poche du paletot cela suffit et permet à l'intéressé de se traiter en chemin de fer et partout ailleurs aussi bien que dans sa chambre.

Les PILULES TRAJAN ont raison, dans un laps de temps relativement court, des cas les plus graves, récents ou chroniques, et font disparaître toutes traces des diverses affections cutanées dont le sujet est atteint.

Les PILULES TRAJAN se trouvent dans toutes les bonnes pharmacies au prix de 3 fr. 90 la boîte (impôt compris). Vente en gros et au détail : *Laboratoire Beauclair* 31, rue Saint-Denis, Paris. Envoi franco contre mandat-poste de 4 francs 35.

Les Premières

PORTE-SAINT-MARTIN

MONSIEUR... CHOSE ?

Comédie-vaudeville en trois actes, de MM. Léon XANROF *et* Georges DOLLEY.

Le patronyme de M. Léon Xanrof est : Fourneau. Il a tiré son pseudonyme du mot latin (fornax » (fourneau). Xanrof n'est, en effet, que l'anagramme de fornax.

Des ennuis et des rires que lui valurent la prononciation de son nom, M. Léon Xanrof n'a gardé que l'idée d'une comédie.

Avec son collaborateur Georges Dolley, il présente un brave homme affligé d'un nom ridicule. La simple énonciation de ce nom vaut à son titulaire des quolibets féminins et les colères masculines.

Allez donc condamner ce Monsieur... Chose de mettre à profit le suicide du comte de Saint-Mamès pour s'approprier ses papiers d'identité et pour troquer son nom inavouable contre un autre imposant et flatteur.

Ne lui jetez pas la pierre, d'autant que les difficultés d'ordre pécuniaire et d'ordre judiciaire qui décidèrent le vrai Saint-Mamès à se supprimer lui retombent sur le nez !

Félicitons-le, au contraire, de son rapt d'état civil puisque cela a motivé les trois actes que représente la Porte-Saint-Martin.

Et c'est bien là un spectacle d'été. Au second acte, le décor représente une station balnéaire de Bretagne. L'illusion au théâtre est telle que la fraîcheur de la côte armoricaine semble être ressentie dans la salle.

Ajoutez encore que le metteur en scène s'est inspiré de la réalisation présentée par M. Gémier dans *Le Marchand de Venise* ; qu'il a supprimé la rampe en la remplaçant par un praticable où viennent s'ébattre des élégantes en maillot de bain. Et cela donne à la pièce un attrait que le dialogue par trop lent des deux premiers actes ne parvient pas à procurer.

Bien avant nos édiles, les directeurs de la Porte-Saint-Martin ont réalisé, avec *Monsieur... Chose*, l'idée de Paris port de mer.

Ce serait un titre suffisant à notre reconnaissance. Mais il y a aussi MM. Albert Brasseur, comique comme un pantin boudeur, Jean Coquelin, verveux et bedonnant, Louis Gauthier qui s'amuse et qui amuse en jouant du vaudeville, Numès, Almettes, qui sont excellents.

Mme Juliette Darcourt incarne une sorte de nouvelle riche qui fit fortune dans le thon mariné, avec une cocasserie qui fait regretter ses longues absences sur la scène parisienne. Mlles Jane Sabrier, Andrée Pascal, de Pouzols et Germaine Lix, dans des rôles gais, sont agréables à écouter et les baigneuses agréables à regarder.

Marcel SERANO.

Les Planches

ECHOS

C'est une reprise de Moune *de M. Albert Willemetz, qui succèdera à* Dolly *sur l'affiche des Variétés.*

Un de ces hommes qu'il est convenu d'appeler : un homme du monde, racontait avec désinvolture ses aventures amoureuses et autres devant Guitry, rapporte la Rampe.

C'était à la campagne : il faisait très beau et le narrateur narrait bien.

— Je devais 20.000 francs à cette femme. Un jour, je la rencontre à Monte-Carlo ; elle me rappelle sans façon ma dette. Je n'avais que deux billets sur moi. La sachant joueuse et la devinant décavée, je lui propose de risquer mon reste en sa faveur contre un acquit total. Elle accepte. Je joue. Telle est ma cerise habituelle que je pensais faire une affaire d'or !

Voilà bien ma chance ! Ce jour-là, je n'ai cessé de gagner ! Je me suis acquitté presque sans rabais. J'en ai eu du regret. Que voulez-vous (ici un sourire) je crois qu'il y a en moi un marlou qui sommeille !

— Un autre ? interrogea Guitry.

Un excellent ami du Bonnet Rouge, *directeur d'un concert-music-hall de Paris, est venu dans nos bureaux nous conter les manières grossières d'un contrôleur de l'Assistance publique.*

Ce monsieur, quoique employé d'une administration puissante, n'a pas compris que lorsqu'il venait percevoir le droit des pauvres, il ne devait en rien imiter les lieutenants de police qui opéraient dans les cercles clandestins.

Donc, ce directeur ami écrivit une lettre de protestation au directeur de l'Assistance publique.

Mais là, les contrôleurs sont tabous. La réponse à la réclamation fut des plus laconiques :

M. X..., contrôleur de l'A. P., est un employé modèle.

Nous voulons penser que la réponse n'émane pas de M. Mesureur. Nous savons qu'avec lui toute réclamation entraîne une enquête et que, pour le moins, les réponses qu'il adresse sont rédigées dans un style moins laconique et avec une plus juste observation des convenances.

CE SOIR

Théâtres

OPERA. — Relâche.
OPERA-COMIQUE. — Relâche.
COMEDIE FRANÇAISE. — 8 h. 15. — L'Elévation.
ODEON. — 8 h., *L'Espionne.*
TRIANON-LYRIQUE. — Clôture annuelle.
PORTE-SAINT-MARTIN. — 8 h. 30, *Monsieur... Chose ?*
NOUVEL-AMBIGU. — 8 h. 15, *Le Mariage de Mademoiselle Beulemans.*
GAITE. — Clôture annuelle.
VARIETES. — 8 h. 15. *Dolly.*
SARAH-BERNHARDT. — 8 h., *Les Nouveaux Riches.*
THEATRE ANTOINE. — 8 h. *Les Bleus de l'amour.*
ATHENEE. — 8 h. 20, *Monsieur Beverley.*
SCALA. — 8 h., *Le Billet de Logement.*
CHATELET. — Clôture annuelle.
RENAISSANCE. — 8 h. 15, *Le Paradis.*
GYMNASE. — 8 h. 15, *La Race.*
REJANE. — Relâche.
PALAIS-ROYAL. — 8 h. 30. *Madame et son filleul.*
EDOUARD VII. — 8 h. 15, *Le Dérivatif.*
BOUFFES-PARISIENS. — 8 h. 30. — *Trois comédies de Sacha Guitry.*
GRAND-GUIGNOL. — Relache pour répétitions.
DEJAZET. — 8 h., *La Puce à l'oreille.*
THEATRE MICHEL. — 8 h. 30. *Frivolités*, revue.
THEATRE CAUMARTIN. — Relâche.
CAPUCINES. — 8 h. 30. *Où campe-t-on ?* revue.
CLUNY. — 8 h. 30. *Le Bonheur Conjugal.*
APOLLO. — Relâche.
ALBERT-Ier. — Relâche.
IMPERIAL. — Clôture.
FEMINA. — 8 h. 30, *Femina-revue.*

Music-Halls - Concerts - Cabarets

FOLIES-BERGERE. — 8 h. 30, La Revue des Folies-Bergère.
CHEZ MAYOL. — *Prince-Rigadin* (en chair et en os), avec sa troupe dans *Cyprien ôte ta main de là !* Entrée du concert, 15 artistes : Gyp ? Nibor, etc.
OLYMPIA. — 8 h. 30, Spectacle varié.
ELDORADO. — 8 h. 30, *L'Entêteuse.*
MAGIC-CITY. — 8 h., La Revue.
AMBASSADEURS. — 8 h. 30, *Concert.*
BATACLAN. — 8 h. — Les Cloches de Corneville.
CAFE-ROCHECOUART. — 8 h. 30, Concert. Prix.
NOUVEAU-CIRQUE. — 8 h. 30, Attractions; Le Clown Antonin.
CIGALE. — 9 h. 30, *Tas des visions*, revue.
CASINO DE PARIS. — 8 h. 30, Music-Hall.
CONCERT SENGA. — 8 h. 30, Concert.
LUTTE-PALACE. — 9 h., *La Revue sans Chichis.*
EUROPEEN (tél. Marcadet 12.35). — Popino, Géo Addy, Léonce Paco, Germaine Hélher, les Eclips, Cally Mann, Dorvey et 10 autres étoiles parisiennes. Tableau, à trois.
CHATAUBRIAND. — 8 h. 30, Concert.
CHEZ JEAN PEHEU (La Sirène). — 8 h. 30 et 8 h. 30, Revue et Concert.
PIE QUI CHANTE. — 8 h. 30, *Carte d'Humour*, revue.
CADET-ROUSSELLE. — 8 h. 30, *Tu t' rends compte !* revue.
NOCTAMBULES. — 8 h. 30, *Les Chansonniers.*
LE PERCHOIR. — 8 h. 30, *Extra-Dry*, revue.
MOULIN DE LA CHANSON. — 8 h. 30, *Une... Deux... Trois.*, *Cartes*, revue.
LA CHAUMIÈRE. — 8 h. 30, *Ben ! mon colomb !* revue.
ALHAMBRA. — 8 h. 30, *Attractions.*
ARTS. — Clôture.
LUNE ROUSSE. — 8 h. 30, *Les Chansonniers et la Revue.*

Cinémas

VAUDEVILLE. — *Deux matinées par jour* (sauf le vendredi) : à 2 h. 15 et à 4 h. 15. Soirée à 8 h. 30, le jeudi, samedi, et le dimanche : *Maciste Alpin.*

OMNIA-PATHE. — *Les Lois du Monde*, de Mr Francis Mair ; *Lucien, son chien et sa belle-mère* (L. Rozenberg) ; *Ravengar*, sixième épisode ; *Annales de la Guerre.*

Courrier des spectacles

GAITE-LYRIQUE. — M. Duplay donnera, à la Gaîté-Lyrique, jeudi prochain 21 juin, à 8 heures, une représentation extraordinaire au bénéfice du personnel de la scène et de l'orchestre. Au programme : *La Juive*, l'opéra célèbre de Scribe, musique de Halévy, par la brillante interprétation : Cazenave, Mlles Math. Comès, de l'Opéra ; Rézia, MM. Leroux, Derver, Marric, Mourrier. Au 3e acte, Mlle Aline Pouprant, première danseuse-étoile, et tout le corps de ballet. Location de 11 heures à 6 heures. Tél. Archives, 29-20.

CONCERT MAYOL. — *Prince-Rigadin* (en chair et en os) et sa troupe.

L'Action Politique ET SOCIALE

Locataires.

— Un nouveau groupement vient de se former : c'est la « *Chambre des locataires* », 49, *rue Laffitte.*

Les diverses associations qui existent déjà s'étant spécialisées dans la défense des locataires à petits loyers, il était nécessaire que ceux qui ont à défendre des intérêts plus importants soient soutenus par un organisme qui puisse utilement étudier, comme le fait la « Chambre des propriétaires » au profit de ses adhérents, les questions si multiples que soulèvent les locations.

Tribune ouvrière.

J'informe personnellement les Cheminots de Paris et de province, absents à la grande réunion organisée par l'Union des Syndicats de Cheminots de l'Etat le 16 juin, rue de la Grange-aux-Belles, qui ont bien voulu m'aider et me témoigner leur sympathie dans la lutte pour l'obtention du « salaire minimum », opposé à l'indemnité de cherté de vie nouvellement acquise par la Fédération Nationale, et à l'indemnité de cherté de vie uniforme de 1 fr. 50 par jour, proposée par l'Union des Syndicats de l'Etat, que l'exposé de nos revendications a obtenu le plus franc succès auprès de tous, et que notre ordre du jour a été adopté par l'Assemblée.

Le Syndicat de la Garenne, qui avait proposé un troisième ordre du jour, s'est rallié généreusement au nôtre.

Notre ordre du jour admet :

1. Comme principe fondamental, un salaire minimum compatible avec les exigences de la vie, et fixé à 1.800 francs pour tous les traitements au-dessous de 1.650 francs, et une augmentation de salaire de 300 francs pour tous les traitements compris entre 1.650 et 3.600 fr.

2. Comme principe secondaire, une indemnité de cherté de vie de 450 francs inversement proportionnelle aux traitements pour tous les traitements compris entre 1.800 francs (salaire minimum) et 3.600 francs inclus.

Les traitements du personnel féminin suivent les mêmes règles.

3. La semaine anglaise pour le personnel féminin de tous les services de Chemins de fer.

Malgré beaucoup d'obstacles, une longue étape vient d'être accomplie par tous.

Ayons le triomphe modeste : Nous avons besoin de toutes nos forces pour vaincre une rude résistance.

Etienne LACOSTE,
secrétaire de la commission de propagande du Syndicat des Cheminots Etat de Paris Rive-gauche.

Réunions et Communiqués

SYNDICATS

Cheminots. — P.-L.-M. — A 20 h. 30, 4, rue Hector-Malot, Comité.

PARTI SOCIALISTE

2e *section.* — A 20 heures, 38, rue Etienne-Marcel.

19e *Combat.* — 24, rue des Chaufourniers, à 20 heures.

20e *Charonne.* — A 20 h. 30, 24, rue de la Réunion.

FRANC-MAÇONNERIE

La Belgique. — 16, rue Cadet, à 17 h. 15 : Affaires de Belgique.

Fraternité des Peuples. — A 17 heures, Affaires courantes et initiations.

Droit et Justice. — 81, boulevard Saint-Marcel, Régionalisme économique.

Les Services du BONNET ROUGE

NOS PERMANENCES

Notre collaborateur chargé du service des renseignements recevra mercredi de 11 heures à midi.

GARAGE GUERSANT
34, rue Guersant - Tél. : Wagram 97.27
Atelier de Réparations
Grand choix de voitures neuves et d'occasion
Agence exclusive des Automobiles américaines
GRANT SIX
ACHAT - ÉCHANGE

URETRITES : Pageol
RADICAL. *Evite Douleurs et Complications.*
Fco la 1/2 Ble 6f60 ; la Gde Ble 11 fr. — 2, R. Valenciennes, Paris.

L'IMPUISSANCE VAINCUE
La Virilité sans cesse rénovée
PAR LES
PILULES SANYS
(Voir demain aux annonces)

AVIS

En raison de l'affluence des demandes, le Laboratoire BEAUCLAIR *se voit dans l'obligation de suspendre la vente des*

PILULES SANYS

par quatre et six boîtes à la fois. Désormais, et jusqu'à nouvel ordre, il ne sera plus délivré qu'une seule boîte par demande.

Le gérant : LÉON BAILLE.

FÉDÉRATION DU LIVRE — MARQUE SYNDICALE — PARIS-INSCRITION

Imprimerie spéciale du *Bonnet Rouge*, 18, r. N.-D. des Victoires, Paris